

L'admission

Les conditions d'admission sont identiques pour tous les établissements, mais chaque établissement reste maître de sa sélection :

- **Admission possible pour :**

- ✓ Titulaire d'un baccalauréat technologique ST2S ou STMG.
- ✓ Titulaire d'un baccalauréat général (ES, L et S)
- ✓ Titulaire d'un baccalauréat professionnel .

- **Pour vous inscrire :**

- ✓ Pour les élèves de terminale, toutes les démarches sont à effectuer sur le site www.parcoursup.fr
- ✓ Pour les candidats déjà titulaires du baccalauréat, prendre rendez-vous au plus vite avec l'établissement.

Post-BTS

En Licence Initiale :

- Licence Administration Economique et Sociale
- Licence du Management Social
- Licence des Sciences de l'Education
- Licence des Sciences Sociales

En Licence Professionnelle :

- Licence Professionnelle « Management Opérationnel dans la Protection Sociale »
- Licence Professionnelle « Statistique de la Protection Sociale »

En IRTS :

- Assistante Sociale
- Educateur Spécialisé
- Educateur Jeunes Enfants...

Pour nous contacter

Lycée Polyvalent Lycée des Métiers « Services à la Personne » Frédéric OZANAM

Site Mont-Héry
1 Rue de la Fraternité
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Téléphone : 03 26 69 32 70



www.ozanam-lycee.fr

@OzanamLyceeChalons



Etablissement privé associé à l'Etat,
habilité à recevoir des étudiants boursiers
Membre du Campus Vincentien Aisne/Marne

Brevet de Technicien Supérieur

Bac + 2

SP3S

Services et Prestations des
Secteurs Sanitaire et Social

**Devenez
un professionnel
du mieux vivre !**

Gérer

La relation et la communication avec les usagers et les professionnels

Traiter

Les demandes et les besoins des usagers

Organiser et promouvoir

Les activités de la structure d'accueil

Organiser et animer

L'équipe de professionnels autour des services aux usagers



Erasmus+



Lycée Polyvalent
Lycée des Métiers
« Services à la Personne »
Privé Catholique Frédéric Ozanam

Votre métier

Au sein des établissements et services sociaux, sanitaires, médico-sociaux et socio-éducatifs, le titulaire du BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social, participe à la réalisation des missions suivantes :

- **il travaille en grande proximité avec** : les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels.
- **il met ses compétences techniques, administratives et relationnelles au service de publics** demandeurs de soins, de services, de prestations sociales...
- Grâce à une connaissance précise des offres de service et des publics :
 - **Il procède à l'analyse des besoins et il permet l'accès aux droits.**
 - **Il propose des services et prestations**, il organise et gère leur mise en œuvre et contribue au système d'information.
- Avec une marge d'autonomie définie avec l'employeur, **il participe à l'évolution de la structure et peut assurer la coordination et l'animation d'équipe.**

Vie étudiante :

- Oza'Sup : l'association des étudiants,
- Foyer étudiant
- Cafétéria et self

Les débouchés

Si l'étudiant souhaite travailler avec un BTS SP3S, il peut accéder en fonction de son expérience, de la taille de l'entreprise... à un emploi dans différentes structures publiques ou privées, notamment :

- **organismes de protection sociale** (caisses de sécurité sociale, mutuelles, groupes d'assurance, institutions de prévoyance...),
- **établissements et services sanitaires** (structures de soins, de prévention...),
- **établissements et services sociaux et socio-éducatifs** (Centre Communal d'Action Sociale, services d'actions médico-sociales...),
- **établissements et services médico-sociaux** (pour enfants, personnes âgées, personnes handicapées...),
- **structures développant des services à caractère sanitaire ou social** (collectivités territoriales, associations et entreprises d'aide à la personne...).

LES EMPLOIS SONT VARIABLES SELON LES SECTEURS :

- gestionnaire conseil dans les organismes de protection sociale,
 - responsable de secteur en service d'aide à domicile,
 - coordonnateur d'activités sociales (familles, personnes handicapées, personnes âgées, enfants...),
 - coordonnateur de secrétariats de services médicaux et d'accueil,
 - conseiller d'action sociale dans les organismes de protection sociale complémentaire.
- Wifi
 - Mise à disposition des salle de sport (fitness, football...)
 - Espace de travail numérique

La formation

Matières	Horaires hebdomadaires		Règlement examen
	1ère année	2ème année	Examen
Institutions et réseaux	4.5		Ecrit
Publics	3.5	2	
Prestations et services	0.5	4.5	
Ressources humaines		3	Ecrit
Technique de gestion administrative et financière	3	3.5	
Techniques de l'information et de la communication professionnelle	4.5	2	2 CCF
Méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social	4.5	5	
Action professionnelle	2	2.5	Oral
Langue vivante étrangère	2	2	Oral
Culture générale et expression	3	3	Ecrit

CCF : Contrôle en Cours de Formation

Langue vivante A : allemand, anglais ou espagnol

Stages en entreprise

Les stages doivent se dérouler dans une structure du champ de la protection sociale et dans une structure relevant des secteurs de la santé ou du social.

1^{ère} année : stage - analyse de structure

Sur une durée **minimum de 6 semaines**, l'étudiant devra identifier et analyser les caractéristiques de l'organisation et du public accueilli.

2^{ème} année : stage - démarche de projet

Sur une durée **minimum de 7 semaines**, l'étudiant devra participer à la gestion de la structure et accueillir des publics dans une relation de service.